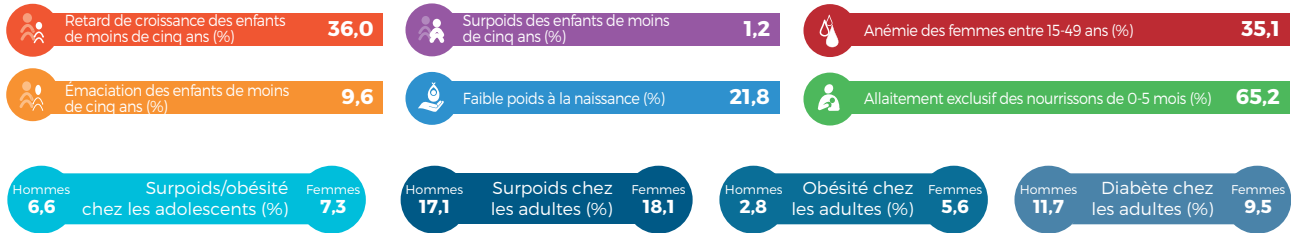
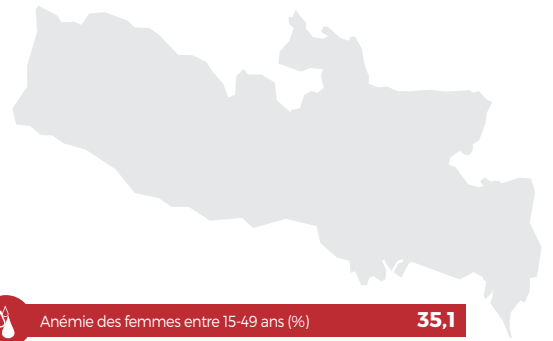


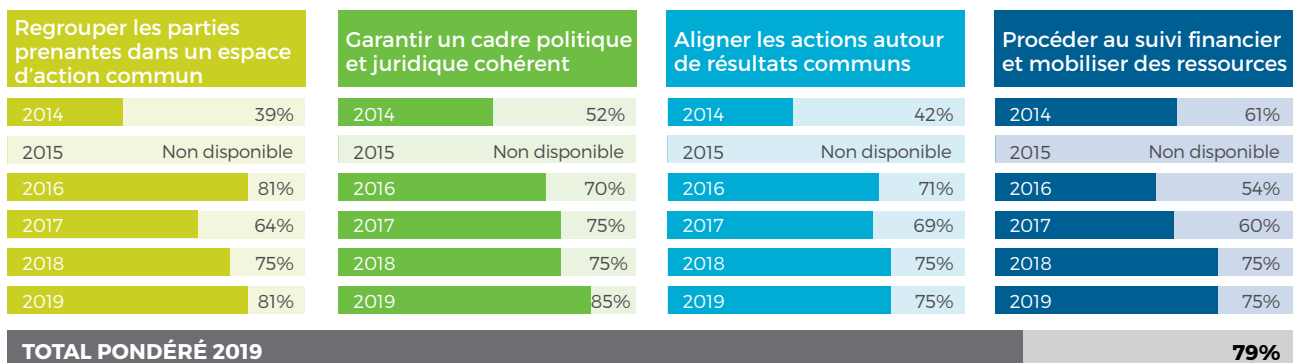
# Népal



**Date d'adhésion :** mai 2011  
**Population :** 28,61 millions  
[SCALINGUPNUTRITION.ORG/NEPAL](http://SCALINGUPNUTRITION.ORG/NEPAL)



## TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2018-2019



<p>La nutrition est une priorité majeure du gouvernement, et il existe une plateforme multi-acteurs fonctionnelle aux échelons national et infranational.</p> <p>Cette plateforme réunit des ministères sectoriels, des administrations, des partenaires de développement et des OSC en vue d'une planification conjointe et d'une mise en place efficace de mesures nutritionnelles à tous les niveaux.</p> <p>Les provinces appuient la nutrition dans les politiques et les programmes ainsi que par une budgétisation précise.</p> <p>Toutes les activités liées à la nutrition font l'objet d'un suivi par un système de notification en ligne géré par le Ministère des affaires fédérales et de l'administration générale.</p>	<p>Le 15e plan de développement national (2019/20) donne la priorité au plan national multisectoriel pour la nutrition.</p> <p>La loi relative au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire de 2018 a été promulguée.</p> <p>Les recommandations nationales concernant la santé et le développement des adolescents mentionnent la santé scolaire et la nutrition.</p> <p>La protection de la maternité est assurée pendant 98 jours et la nouvelle loi adoptée en 2018 sur la santé procréative inclut un congé supplémentaire d'un an.</p> <p>La loi de 1990 et le règlement de 1992 sur les substituts du lait maternel sont tous deux en vigueur.</p>	<p>Le plan sectoriel a été élaboré, chiffré et mis en œuvre à l'échelle fédérale, provinciale et locale.</p> <p>La plateforme multi-acteurs examine les mesures en faveur de la nutrition et un plan annuel aligné sur le plan national, à tous les échelons, est en cours de préparation.</p> <p>Des comités directeurs pour la sécurité nutritionnelle et alimentaire ont été mis en place dans l'ensemble des 7 provinces.</p> <p>Un système de notification distinct permet de rendre compte des activités intimement liées à la nutrition et propres au Plan multisectoriel de nutrition.</p> <p>Une enquête à mi-parcours sur l'état de la mise en œuvre du partenariat pour une nutrition améliorée a été réalisée. L'enquête finale doit avoir lieu en 2019.</p>	<p>Le gouvernement a promis un budget pluriannuel pour la mise en place à tous les échelons du Plan multisectoriel de nutrition.</p> <p>Le gouvernement a créé un environnement propice pour inciter tous les acteurs à investir dans la nutrition.</p> <p>Un financement alloué par le gouvernement en 2018/19 pour la mise en œuvre du plan, avec le soutien de l'UE/UNICEF. -Les administrations locales ont contribué à plus de 50 % à la réalisation du Plan multisectoriel.</p> <p>Le suivi financier relatif à la nutrition en 2017-18 et 2018-19 a été assuré par l'UNICEF.</p> <p>La Banque mondiale a entamé un examen des dépenses publiques liées à la nutrition. Les donateurs plaident en faveur d'une mobilisation des ressources.</p>
---	---	--	---

## PRIORITÉS 2019-2020

- Intégrer et généraliser les mesures du Plan multisectoriel par la planification, notamment par l'inclusion du genre et l'inclusion sociale ;
- Accroître le budget pour la mise en œuvre du Plan multisectoriel et renforcer les activités à tous les échelons ;
- Renforcer les capacités des administrations locales pour une mise en place efficace des programmes nutritionnels ;
- Élaborer un mécanisme centralisé de notification des activités liées à la nutrition organisées par tous les acteurs sur l'ensemble du territoire national.